



**PROJET D'APPUI A L'EMPLOYABILITE DES JEUNES EN MAURITANIE
(PEJ)**

**AVIS DE POUR LE RECRUTEMENT D'ONGs OU ASSOCIATIONS DE JEUNES, POUR LA
MISE EN ŒUVRE D'UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES BENEFICIAIRES
POTENTIELS DU (PEJ)**

Zone 1 : Nouakchott Ouest +Hodh Gharbi + HodhCharghi

Date limite : 07mars 2022 12:00 TU

Lieu : PEJ Nouakchott

REFERENCE DE L'ACCORD DE FINANCEMENT : DON IDA N° 8480

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Gouvernement et l'Agence Internationale de Développement (IDA) ont signé, le 12 juillet 2021, un accord de financement (DON N° D 8480 – MR) relatif au Projet d'Employabilité des Jeunes (PEJ). Ledit accord est entré en vigueur le 26 juillet 2021.

Pour un financement global de 42,2 millions USD (40 millions / IDA, 2.2 millions / Gouvernement), le projet s'articule autour de cinq composantes : (i) appui à l'orientation, à l'élaboration du projet professionnel et à la formation en compétences de vie ; (ii) appui à la formation technique et l'apprentissage ; (iii) promotion du micro-entrepreneuriat pour les activités génératrices de revenus ; (iv) intervention d'urgence et (v) gestion, suivi et évaluation du projet.

Le PEJ vise 60 000 jeunes vulnérables (garçons, filles et femmes) âgée de 15 à 24 ans dans les 3 wilayas de Nouakchott et 5 Wilayas de l'intérieur à savoir Hodh Charghi, Hodh El Gharbi, Assaba, Trarza et Guidimatha.

Conformément à la convention de financement, le projet envisage desONGs ou associations de jeunes, pour la mise en œuvre d'une campagne de sensibilisation des bénéficiaires potentiels du projet d'employabilité des jeunes vulnérables (PEJ).

2. OBJECTIFS DE LA MISSION :

L'objectif de la mission est la réalisation d'une campagne de sensibilisation de proximité estpour informer les jeunes, y compris les personnes en situation de handicap et les jeunes filles, sur le projet d'appui à l'employabilité des jeunes et de susciter leur intérêt pour l'emploi. Le projet appuiera, de façon générale, le développement de la confiance

en soi, l'identification des besoins en formation, en techniques de recherche d'emploi et le renforcement de capacités en matière d'autonomisation et d'auto-entrepreneuriat.

3. Durée et nombre d'ONGs et/ou associations

La durée de la campagne de sensibilisation communautaire est estimée à 1 mois par wilaya/étalé sur une année, en fonction des besoins et du rythme d'inscription des jeunes, afin de maintenir leur mobilisation. Le prestataire sélectionné pour une zone exécutera la campagne de façon simultanée dans toutes les wilayas de la zone. Les périodes de sensibilisation seront fixées d'un commun accord avec le prestataire sélectionné.

La soumission peut être individuelle ou en groupement. En cas de groupement, le chef de file est porteur du projet et interlocuteur principal. Au cas où un groupement ou une ONG postule à plusieurs zones, sa candidature ne sera retenue que pour une zone.

La répartition par zone est la suivante :

Zone 1		Zone 2		Zone 3	
Nouakchott OUEST	5 000	Nouakchott NORD	8 200	Nouakchott SUD	11 668
Hodh Gharbi	12 237	Assaba	7 500	Guidimatha	6 711
Hodh Charghi	5 526	Trarza	3 158	-	-
Total Z1	22 763	Total Z2	18 858	Total Z3	18 379

4. CRITÈRES

Les Associations et/ou ONGS seront sélectionnées sur la base de critères clairs et transparents basés sur l'évaluation de leurs capacités d'exécution, les qualifications du personnel qu'elles peuvent mobiliser et leur expérience prouvée.

A cet effet, la structure doit satisfaire les critères suivants :

- Être légalement constituée et officiellement reconnue en République Islamique de Mauritanie depuis **plus de 5 ans** avec un récépissé officiel. En cas de regroupement, au moins une des ONG/associations de la coalition, devra être enregistrée en Mauritanie depuis au moins 5 ans ;
- Avoir une expérience justifiée par attestation d'au moins 5 ans dans le domaine de la sensibilisation et de la communication ciblées ;
- Avoir des agents suffisants pour chacune des wilayas de la zone pour laquelle elle postule, ayant des compétences requises pour ce genre d'activités et parlant couramment l'arabe et/ou le français, la connaissance d'une ou plusieurs autres langues nationales est un atout important ;

- Avoir ou recruter des personnes ayant des diplômes en sciences sociales et de l'expérience dans le domaine de la sensibilisation et l'animation avec les jeunes (d'au moins 5 personnes ayant au moins des diplômes de Bac+3 en sciences sociales et ayant au moins 5 ans d'expériences dans le domaine de la sensibilisation et l'animation avec les jeunes et parlant couramment l'arabe et/ou le français, la connaissance d'une ou plusieurs autres langues nationales est un atout important);
- Avoir une présence confirmée sur le terrain avec des justificatifs d'expériences similaires (au moins 2 expériences) ;
- Posséder les capacités techniques et humaines de réaliser cette campagne (présentations du personnel et les outils techniques à mettre en œuvre pour la réalisation de cette campagne) ;
- S'engager à faire respecter le code de conduite du projet par tous ceux qui seront engagés dans la mise en œuvre effective des activités, notamment en matière des VBG, Exploitation et abus sexuel/harcèlement sexuel (EAS/HS)
- La maîtrise par le personnel des langues nationales parlées par zone est un atout.

5. Grille d'évaluation de l'AMI

FORMULAIRE (EXPERTIS DU CABINET)		NOMBRE DE POINTS MAXIMUM
1	EXPERIENCE MANAGERIALE <ul style="list-style-type: none"> – Constitution officielle reconnue depuis plus de 5 ans : 5 pts <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins de 5 ans : Eliminé ○ 5 ans et plus : 5pts. – Avoir un siège fixe équipé :10 pts <ul style="list-style-type: none"> ○ Sans siège fixe Eliminé ○ Siège fixe équipé (description et photos à l'appui) jusqu'à 10 pts – Présentation d'un relevé bancaire des trois dernières années : 5 pts <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins de 3 relevés : Eliminé ○ 3 relevés : 5 pts 	20
2	EXPERIENCE GENERALE <ul style="list-style-type: none"> – Avoir une présence confirmée sur le terrain avec des justificatifs d'expériences similaires (au moins 2 expériences :15 points <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins de 2 expériences : Eliminé ○ 2 expériences : 10 pts ○ 1 pt par expérience supplémentaire dans la limite de 5 pts – Expérience pratique dans la mise en œuvre de micro-projets: 10 pts <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins de 2 projets gérés de façon satisfaisante : 0 pt ; ○ 2 projets gérés de façon satisfaisante : 5 pts ○ 1 pt par projet supplémentaire dans la limite de 5 pts 	25
3	EXPERIENCE SPECIFIQUE : <ul style="list-style-type: none"> – Expérience justifiée par attestation d'au moins 5 ans dans un domaine incluant la sensibilisation et de la communication ciblées de jeunes : 25 pts <ul style="list-style-type: none"> ○ Moins de 5 ans : Eliminé ○ 5 ans : 10 pts ○ 3 pt par projet supplémentaire dans la limite de 15 – Fournir une liste de références de ses expériences dans l'exécution de projets participatifs dans son domaine d'intervention :10 pts <ul style="list-style-type: none"> ○ 2.5 pts par référence dans la limite de 10 pts – Avoir une expérience pratique dans la mise en œuvre de micro - projets en l'une des wilayas du pays : 10 pts <ul style="list-style-type: none"> ○ 2.5 pts par expérience dans la limite de 10 pts 	45
4	<ul style="list-style-type: none"> – Mise en œuvre de projet sensible à la lutte contre les VBG, Exploitation et abus sexuel/harcèlement sexuel (EAS/HS) 	5
5	<ul style="list-style-type: none"> – La maîtrise par le personnel des langues nationales parlées par zone 	5
LE TOTAL		100

6. ENVOI DES MANIFESTATIONS D'INTERET

Les manifestations d'intérêt doivent être adressées par courrier recommandé ou déposées contre décharge au Secrétariat du CIAIS du PEJ à l'adresse mentionnée ci-après : PEJ, lot 358 ILOT B ZRB À l'attention : Monsieur le Président de la CIAIS/PEJ au plus tard, lundi 07 mars 202 à 12 h 00 TU.

Le Coordinateur National du PEJ

Mohamed Cheikh LEHBIB

LES TERMES DE RÉFÉRENCE

sont en annexe :